

RIVLINE
CHABBATH

17 TAMOUZ
BIDEN

NASRALLAH
TSAHAL

MIKVÉ
NIDDA

PINTO
KAF HA'HAÏM



Torah-Box

n°154 | 23 Juin 2021 | 13 Tamouz 5781 | Balak

M A G A Z I N E



Tsahal
riposte aux
ballons
incendiaires
reçus dans le
sud d'Israël
> p.8



Dieu
veut-il
que nous
soyons tous
des "Ultra-
orthodoxes ?"
> p.11



Recette :
Gâteau
aux
pommes
de Nonna
Luigina
> p.30



COMPTABILITÉ, CONSEIL & PLANIFICATION FISCALE

- ▶ Comptabilité
- ▶ Formation à l'établissement et à la gestion d'entreprises
- ▶ Consultations et planifications fiscales
- ▶ Prêts garantis par l'état

VOTRE CONTACT - ESTHER :

📞 073-22-455-46 📩 asterry@maazanit.co.il

ASHDOD

85 rue Haatsmaout. City
✉ ashdod@maazanit.co.il

JERUSALEM

3 rue Am Veolamo. Guivat Chaoul
✉ office@h-mis.co.il

BNEI BRAK

7 rue Metsada
✉ office@maazanit.co.il



CALENDRIER DE LA SEMAINE

23 au 29 Juin 2021

Mercredi 23 Juin 13 Tamouz	Daf Hayomi Yoma 73 Michna Yomit Taharot 4-10 Limoud au féminin n°277	Vendredi 25 Juin Rav 'Haïm Ben Atar (Or Ha'hayim)																														
Jeudi 24 Juin 14 Tamouz	Daf Hayomi Yoma 74 Michna Yomit Taharot 4-12 Limoud au féminin n°278	Samedi 26 Juin Hour																														
Vendredi 25 Juin 15 Tamouz	Daf Hayomi Yoma 75 Michna Yomit Taharot 5-1 Limoud au féminin n°279	Mardi 29 Juin Rav Ben-Tzion Abba Chaoul Rav Itshak Halévi Herzog Rav Avraham Halévi Patel																														
Samedi 26 Juin 16 Tamouz	¶ Parachat Balak Daf Hayomi Yoma 76 Michna Yomit Taharot 5-3 Limoud au féminin n°280	 <i>Rav Ben-Tzion Abba Chaoul</i>																														
Dimanche 27 Juin 17 Tamouz	Jeûne du 17 Tamouz Daf Hayomi Yoma 77 Michna Yomit Taharot 5-5 Limoud au féminin n°281	Horaires du Chabbath <table border="1"><thead><tr><th></th><th>Jérusalem</th><th>Tel Aviv</th><th>Achdod</th><th>Natanya</th></tr></thead><tbody><tr><td>Entrée</td><td>19:08</td><td>19:30</td><td>19:30</td><td>19:31</td></tr><tr><td>Sortie</td><td>20:31</td><td>20:34</td><td>20:34</td><td>20:35</td></tr></tbody></table> Horaires du Jeûne <table border="1"><thead><tr><th></th><th>Jérusalem</th><th>Tel Aviv</th><th>Achdod</th><th>Natanya</th></tr></thead><tbody><tr><td>Entrée</td><td>04:08</td><td>04:09</td><td>04:10</td><td>04:07</td></tr><tr><td>Sortie</td><td>20:23</td><td>20:26</td><td>20:26</td><td>20:26</td></tr></tbody></table>		Jérusalem	Tel Aviv	Achdod	Natanya	Entrée	19:08	19:30	19:30	19:31	Sortie	20:31	20:34	20:34	20:35		Jérusalem	Tel Aviv	Achdod	Natanya	Entrée	04:08	04:09	04:10	04:07	Sortie	20:23	20:26	20:26	20:26
	Jérusalem	Tel Aviv	Achdod	Natanya																												
Entrée	19:08	19:30	19:30	19:31																												
Sortie	20:31	20:34	20:34	20:35																												
	Jérusalem	Tel Aviv	Achdod	Natanya																												
Entrée	04:08	04:09	04:10	04:07																												
Sortie	20:23	20:26	20:26	20:26																												
Lundi 28 Juin 18 Tamouz	Daf Hayomi Yoma 78 Michna Yomit Taharot 5-7 Limoud au féminin n°282	Zmanim du 26 Juin <table border="1"><thead><tr><th></th><th>Jérusalem</th><th>Tel Aviv</th><th>Achdod</th><th>Natanya</th></tr></thead><tbody><tr><td>Nets</td><td>05:36</td><td>05:37</td><td>05:38</td><td>05:36</td></tr><tr><td>Fin du Chéma (2)</td><td>09:08</td><td>09:10</td><td>09:10</td><td>09:09</td></tr><tr><td>'Hatsot</td><td>12:42</td><td>12:44</td><td>12:44</td><td>12:44</td></tr><tr><td>Chkia</td><td>19:48</td><td>19:51</td><td>19:50</td><td>19:51</td></tr></tbody></table>		Jérusalem	Tel Aviv	Achdod	Natanya	Nets	05:36	05:37	05:38	05:36	Fin du Chéma (2)	09:08	09:10	09:10	09:09	'Hatsot	12:42	12:44	12:44	12:44	Chkia	19:48	19:51	19:50	19:51					
	Jérusalem	Tel Aviv	Achdod	Natanya																												
Nets	05:36	05:37	05:38	05:36																												
Fin du Chéma (2)	09:08	09:10	09:10	09:09																												
'Hatsot	12:42	12:44	12:44	12:44																												
Chkia	19:48	19:51	19:50	19:51																												
Mardi 29 Juin 19 Tamouz	Daf Hayomi Yoma 79 Michna Yomit Taharot 5-9 Limoud au féminin n°283																															

Responsable Publication : David Choukroun - Rédacteurs : Rav Daniel Scemama, Elyssia Boukobza, Rav Chalom Guenoun, Rav Yehonathan Gefen, Myriam H., Rav Gabriel Dayan, Binyamin Benhamou, Rav Emmanuel Bensimon, Rav Avraham Garcia, Rav Its'hak Zilberstein, SOS Cuisine - Mise en page : Dafna Uzan -

Secrétariat : 077.466.03.32 - Publicité : Daniel (daniel26mag@gmail.com / 054-24-34-306)

Distribution : diffusion@torah-box.com

- Les annonces publicitaires sont la responsabilité de leurs annonceurs
- Ce magazine contient des enseignements de Torah, ne pas le jeter dans une poubelle
- Pour toute remarque ou conseil : support@torah-box.com

LES CARTOUCHES PARTOUCHE

Le spécialiste de la cartouche d'encre pas chère !



STOCK LIMITÉE
VALABLE DU 15 JUIN
AU 15 JUILLET 2021

GRAND
DESTOCKAGE
D'ÉTÉ

MEILLEUR PRIX GARANTI !

PROMO
«PRIX COÛTANT»
IMPRIMANTE HP 2710
SCANNER COPY
ET WIFI

249 nis !!!!



IMPRIMANTE
HP 4120
«PRIX COÛTANT»

299 nis !



HP 6475
Print copy scan wifi
et recto verso

399 nis !



IMPRIMANTE PRO
HP pro 9023
«PRIX COÛTANT»

699 nis !

IMPRIMANTE PRO
HP PRO 8023
MULTIFONCTION

449 nis
seulement



XEROX B215
MULTIFONCTION
LAZER WIFI

799 nis !



+ 1 TONER OFFERT
D'UNE VALEUR DE 200 NIS



CARTON DE 5 RAMETTES
A4 80 GRAMMES

49 nis TTC*
SEULEMENT !!!
au lieu de 79 nis.

TONER COMPATIBLE TOUTE MARQUE

1 TONER ACHETÉ
LE 2^e À MOITIE PRIX



OU
3 TONERS ACHETÉS

LE 4^e OFFERT !!!

LIVRAISON DANS TOUT ISRAËL

EPSON

Canon

LEXMARK

brother

SAMSUNG

xerox

hp



Pour vos COMMANDES en Français : Léa : 058-55-64-770

Standard : 09-970-87-59 - E-mail : capdyo@gmail.com

1 Rehov HANOFAR - RAANANA



Quand l'idole Ba'al Pé'or refait surface

La Torah nous interdit tout culte d'idolâtrie et nous met en garde à ce sujet à plusieurs reprises. Dans les temps anciens, l'idolâtrie était très répandue parmi les Nations et demeurait une épreuve très difficile à surmonter même chez les Juifs, des rois hébreux ayant eux aussi trébuché. A une certaine époque, nos Sages ont prié pour réduire son influence et effectivement, Dieu accéda à leur demande et la force de la 'Avoda Zara diminua jusqu'à presque disparaître parmi les peuples.

Il y a malgré tout deux idolâtries très spéciales qui, dans leur conception, ont l'air de tenir bon jusqu'à aujourd'hui : *Baal Pé'or* (mentionnée à la fin de la Paracha de *Balak*), et *Markoulis* (cf. *Sanhédrin* 60b). Le service particulier qu'on vouait à *Baal Pé'or* consistait à, ni plus ni moins, se découvrir et faire devant cette idole ses besoins. *Markoulis* était constitué de deux grosses pierres sur lesquelles était déposée une troisième, et le service consistait à lui lancer une pierre, qui devenait après partie intégrante de cette idole. Or, comme on le sait, tout culte s'exprime généralement par du respect, une soumission et des honneurs envers la divinité que l'on sert, et non pas par une attitude dégradante et insolente, ou encore par une lapidation.

En fait, *Baal Pé'or* est radicalement opposé au regard de la Torah sur l'homme. Dans la Bible, l'homme est défini comme le fils de Dieu, l'élu de la création, chargé par l'Eternel de responsabilité, ordonné d'adopter une conduite morale et digne de son noble rang. Chez cette idole, l'homme est un animal parmi d'autres qui mange, boit et se soulage sans gêne, selon sa nature. Ce culte laisse transparaître toute une conception de ce qu'est un être humain aux yeux de ces idolâtres, libérant l'homme de ses obligations morales. Le Rav Chimchon Raphaël Hirsch définissait le darwinisme

qui réduisait l'homme à un descendant du singe comme le culte du *Baal Pé'or* des temps modernes.

Markoulis est le "cousin" de *Baal Pé'or* : il permet aux forces destructrices enfouies en l'homme de s'exprimer. La porte est ouverte au vandalisme, à la destruction de la famille, à toute conduite immorale, à l'alcool et aux jeux d'argent, à l'impulsivité au lieu de la retenue. En vérité, pour éviter que l'homme ne se dégrade, Dieu a placé en lui un frein instinctif : c'est la conscience qui se réveille après tout acte répréhensible. *Markoulis* permet de contrecarrer ce dispositif en proposant un culte dans lequel on exprime ses pulsions dévastatrices tout en les divinisant.

Aujourd'hui, inutile de faire des efforts pour observer autour de nous un relâchement dans le comportement et ce, même chez des chefs d'État. On peut mentir effrontément, être débauché, s'afficher en tenue indécente, le tout en arguant qu'il faut être de son temps ! Voler, tuer, violer vont trouver des circonstances atténuantes devant les tribunaux, les films et romans vanter des actes malsains, des chansons fredonnant des adultères recevoir des consécrations. Derrière cette immoralité se trouvent des philosophies qui la justifient à l'image de *Baal Pé'or* et *Markoulis*.

Il existe dans le monde un petit village d'irréductibles guerriers qui luttent pour conserver en eux et pour leur postérité une morale authentique et intacte : ce sont les juifs qui perpétuent la Tradition dévoilée par l'Eternel au Mont Sinaï. Devant les milliards d'adeptes de *Baal Pé'or* et de *Markoulis* qui peuplent la terre, nous devons aller à contre-courant pour maintenir la Morale, espoir de toute l'humanité. Courage et tenons bon !

Rav Daniel Scemama





ACTUALITÉ

L'AP évoque des "dates de péremption trop proches" pour rejeter les doses Pfizer offertes par Israël



Alors qu'Israël prévoyait de transférer 1,2 million de vaccins Pfizer aux Palestiniens, ainsi que l'avait annoncé vendredi le bureau de Naftali Bennett, le ministre palestinien de la Santé a refusé la première cargaison de 90.000 doses et celles à venir, évoquant des "dates de péremption trop proches". En réponse, le ministère israélien de la Santé a précisé dans un communiqué que les vaccins Pfizer transférés vendredi à l'AP "n'étaient pas périmés" et étaient "tout à fait normaux". "Les dates de péremption des vaccins étaient connues, convenues et conformes à l'accord entre les parties" et "les vaccins sont exactement les mêmes que ceux administrés à la population israélienne", a-t-il encore été indiqué.

Israël : Garde à vue prolongée pour l'imam haineux de Lod



Un juge israélien a approuvé vendredi une demande de la police visant à prolonger la détention de Cheikh Youssouf Albaz, un imam arabe israélien de Lod accusé d'incitation à la violence.

L'individu a été arrêté pour des publications haineuses sur les réseaux sociaux dans lesquelles il encourageait explicitement le meurtre de policiers israéliens lors de la dernière vague de violences des populations arabes dans le pays.

Allié à la branche nord interdite du Mouvement islamique, Albaz a déjà qualifié par le passé Israël d'"État ennemi" et a souhaité la "mort" à "l'occupation sioniste" dans de précédents articles en ligne.

NAOMIE CAKE
Cuisine & Pâtisserie

Cacheroutes sélectionnées
Beth Yossef, Badatz, Landau, Habad...

Livraison Rapide sur tout Israël

Offrez-vous les meilleurs ustensiles et ingrédients de cuisine et pâtisserie

CODE PROMO TORAHBOX55
SPECIAL LECTEUR DE TORAH-BOX
5% RÉDUCTION

Crèmes prêtes à l'emploi
Marrons, moka, noix de coco, orange, citron,

Fonds de tartes/tartelettes sucrés salés
Pavlova, mini meringue

Garniture pour vos desserts
Fruits de la passion, purée de fraise...

Produits artisanaux
Pitaïla, harissa, Olives à la provençale

Préparation prête en 2 mn
Fondant au chocolat, pancake...

Épices
Nigell, Anis, Rose en poudre,

Ustensiles indispensables
Thermomètre, chalumeau, moules, fouet qualité

Produits de Haute Qualité
provenance France, Italie, Belgique et Israël

Commandez en ligne ou par téléphone
www.naomiecake.com ☎ 050-421-2031

Séjour été 2021 aux Arcs

Hôtel Club Altitude 4****
Du 20 juillet au 31 août 2021

Hôtel rénové - SPA - chambres modernes
Mini club - piscine intérieure chauffée
Salles de réunion - ambiance musicale
Activités sportives dans la station
Aire de jeux : parcours mâtique-chaletaire

A partir de 540 €* par personne par nuitée

Respect des règles sanitaires
A l'obligation de l'hygiène et de la protection des personnes

B-Clef-Art Hotel Label

Partenaire de qualité pour accueillir le cholera
Dont position en première (Sondage en 2020)

Chambre & Conference
Bac-vacuum
Benzethonium

Reduction spéciale
avant le 15 juin

France ☎ 01 77 38 08 10 - 06 01 99 80 85 ☎ 050 30 69 754
www.hofesh.fr - Contact@hofesh.net

Le Président Rivlin bientôt reçu à Washington



Le président israélien Réouven Rivlin, invité en mai par la Maison-Blanche, sera reçu à Washington le 28 juin prochain par son homologue américain Joe Biden,

a annoncé l'administration américaine.

Cette visite interviendra un mois après la fin des hostilités entre Israël et le groupe terroriste 'Hamas, au pouvoir dans la bande de Gaza.

Début juin, les députés de la Knesset ont élu Its'hak Herzog, ancien chef du parti travailliste et président de l'Agence juive, pour succéder à Rivlin dont le mandat s'achèvera début juillet.

14 Palestiniens arrêtés après des violentes émeutes sur le mont du Temple

14 Palestiniens ont été arrêtés par les forces de police israéliennes après de violentes émeutes ce vendredi sur le mont du Temple à Jérusalem.



Les émeutiers palestiniens ont été filmés en train de lancer des projectiles contre les forces de l'ordre.

La police a riposté à l'aide de balles en caoutchouc. Par ailleurs, neuf blessés ont été rapportés et un homme a été emmené par les services d'urgence palestiniens à l'hôpital. Le mont du Temple est régulièrement le théâtre d'affrontements entre Palestiniens et policiers israéliens.

DROIT IMMOBILIER ISRAELIEN

Transactions Immobilières | Gestion Locative | Successions

ELI HADDAD
LAW OFFICE & NOTARY



Rédaction et signature
investissement locatif
Mise en ligne de la situation comptable
Assurances
Service clientèle francophone
Suivi du dossier à distance
sélection de locataires

ELI HADDAD AVOCAT ET NOTAIRE • YAIL BEN SHABBAT AVOCAT ET NOTAIRE • AVITIT ZEHAVI AVOCATE ET NOTAIRE • SHLOMI ABUTZIRA AVOCAT ET NOTAIRE • DORIT ANTEBE AVOCATE ET NOTAIRE • SHAY ABUTZIRA AVOCAT ET NOTAIRE • LIRAZ ATTIAS BEN SHABBAT AVOCATE • SAGIT KEINAN AVOCATE • ARIE BRENING AVOCATE • MAAJAN ZAGUR AVOCATE • SHANI ELMALIAH AVOCATE • MYRIAM LASCAR JURISTE • AVINATAN DOUIEB JURISTE

www.elihaddad.com 87/30 Rue Atsmaut, Ashdod ISRAEL | Tel: +972 (8) 8679910 | Contact: avocats@elihaddad.com



ACTUALITÉ

Le sommet Biden-Poutine jugé "constructif" par les parties, malgré les tensions

A l'issue du sommet qui a réuni les dirigeants des deux grandes puissances à Genève, Joe Biden et Vladimir Poutine ont affirmé avoir eu un entretien "constructif" dont le ton a été "positif". Plus court que prévu, le sommet a pris fin au bout de trois heures au lieu des quatre à cinq heures prévues. "Nous essayons de



déterminer où nous avons des intérêts communs et où nous pouvons coopérer. Et quand ce n'est pas le cas, établir une façon prévisible et rationnelle de gérer nos

désaccords", avait expliqué avant la réunion le président américain, qualifiant la Russie de "grande puissance".

Regain de tensions sur le front Sud ; Tsahal riposte aux ballons incendiaires

Les ballons incendiaires lancés depuis Gaza par les factions terroristes ont provoqué au moins une douzaine d'incendies dans le sud du pays la semaine dernière, violant l'accord de cessez-le-feu négocié au terme de 11 jours de l'opération



"Gardien des murailles". En riposte, l'aviation de Tsahal a mené jeudi soir des frappes aériennes sur un bâtiment du 'Hamas à Beth Lahiya dans le nord de la bande de Gaza, a confirmé l'armée israélienne dans un communiqué.



*Luna
Barros*
-since 1947-

Collection 2021

Nouveau!!

Collection silver

1 paire à 280 sh | 2 paires à 500 sh

Collection Gold et Premium

50% sur la deuxième paire

**CHAUSSURES
A LA FRANCAISE
100% CUIR-
Semelles
cousues-
Fait main**

Pour plus d'informations : 054-713-9015 Mail : lunabshoes@gmail.com

Heure d'ouverture: 111, A Rue Harav Ouziel (en face de la boulangerie Néhama- A gauche de la Makoléth)
Dimanche-Jeudi 13:00-15:30 | 16:30-20:00 Vendredi 10:00 - Jusqu'à Hatsof

8

Torah-Box Magazine n°154

Droit de véto ? La nouvelle ministre des Transports veut des transports... pour les Arabes et le Chabbath !

Le gouvernement de gauche à la tête duquel siège Naftali Bennett est à peine investi de ses fonctions que ses projets inquiètent déjà fortement. Lors d'une conférence de presse, la nouvelle ministre des Transports Mérav Michaëli (parti Travailiste) a en effet présenté son plan d'amélioration, selon elle, du système des transports en Israël. Parmi les points évoqués, on notera la volonté de "réduire les inégalités" en créant



des "opportunités pour les communautés marginalisées, notamment les Arabes" ainsi que la violation du status quo en permettant à des compagnies privées de faire rouler des transports en commun le jour du Chabbath. Les députés orthodoxes de la Knesset ont vivement réagi à ces annonces, accusant la ministre et les membres du parti Yamina de "détruire le caractère juif du pays".

Shirley Pinto devient la première députée sourde d'Israël

Après la démission du député Matan Kahana (Yamina) de la Knesset en vertu de la loi norvégienne, la parlementaire Shirley Pinto va prendre sa place, devenant par là la première femme sourde à accéder au Parlement israélien. Pinto, 32 ans, co-fondatrice du Center for Deaf Studies et ancienne

représentante israélienne à la Fédération mondiale des personnes malentendantes, est une militante de longue date des questions liées au handicap, en particulier celles qui concernent les malentendants. Elle est aussi la représentante de Yamina au Congrès sioniste mondial.

ONEG CHABATH CHEZ CABERNET

new

CHAQUE JEUDI ET VENDREDI PATISSERIE DE

DAVIDEL
Pâtisseries Traditionnelles

Eclairs café/chocolat	Snickers	Opéra	Religieuse café	Milles feuilles
Tarte citron	Suchard praline	Tarte fraise	Parvé rocher	Fraisier

CABERNET

קברנה - בטליק יין ושוקולד

Accessoires Alcools Confiserie Chocolats Macarons

Kanyon Ramot | 02-5440464 058-6363699



ACTUALITÉ

Nasrallah félicite Ibrahim Raisi pour sa victoire à l'élection présidentielle iranienne

Le chef du groupe terroriste 'Hezbollah' Hassan Nasrallah a félicité dimanche Ibrahim Raisi pour sa victoire à l'élection présidentielle iranienne, le qualifiant de "bouclier" contre Israël et d'autres "agresseurs". Raisi a officiellement remporté près de 62 % des voix du suffrage.

Le 'Hamas a lui aussi félicité Raisi dans un communiqué. Ancien chef du système judiciaire iranien, considéré comme particulièrement brutal, Raisi est impliqué dans des milliers d'exécutions d'opposants au régime dans son pays.

"Ce qui est clair pour nous, c'est qu'un régime de bourreaux ne doit pas posséder d'armes de destruction massive", a commenté N. Benett, "c'est la position claire et cohérente de l'État d'Israël".

Livraison sur tout le Sharon

TRAITEUR DE BUFFETS SUCRÉS SALÉS

Formule All inclusive avec jardin mis à disposition

KEYTANA ÉTÉ À KFAR SABA

Places limitées Sim's Cakes vous ouvre les portes de son atelier

Les Semaines du 4 au 8 juillet et du 11 au 15 juillet

Enfants de 8 à 12 ans De 9h à 13h

Le tout dans un esprit ludique créatif et Gourmand !

Inscription à la semaine obligatoire 480 sh / enfant

Matériel et ingrédients fournis

Sous la stricte surveillance Laméhadrine du Rav Harrar

Commandes et inscriptions au 053 96 38 223

Retour du masque dans les écoles de deux villes israéliennes après un regain de contamination

Le ministère de la Santé israélien a rétabli dimanche l'obligation du port du masque dans les écoles des villes de Modi'in (centre) et de Binyamina (nord) après que près de 60 enfants de ces localités ont été testés positifs au covid-19 ces derniers jours. Les tests effectués laissent penser que les infections sont liées au variant indien Delta, considéré comme à la fois plus contagieux mais aussi potentiellement résistant aux vaccins.

Le ministère de la Santé a indiqué envisager de réimposer certaines restrictions aux personnes non vaccinées revenant de l'étranger, ainsi qu'à celles arrivant de pays "à haut risque".

Elyssia Boukobza

DESTINATION RETRAITE

— Stratégie, Engagement, Qualité —

Il faut savoir battre en retraite, quand le boulot vous travaille.

Vous résidez en Israël et vous avez exercé une activité salariée, ou autre, en France?

Nous sommes là pour vous conseiller et vous aider dans vos démarches

Nos services dédiés aux français

Bilan retraite | Liquidation retraite
| Pension de réversion...

Appelez vite!

Nathalie +972 58-783-5753
www.destinationretraite.com



Dieu veut-il que nous soyons tous des "ultra-orthodoxes" ?

Que ce soit le Chabbath où Jonathan décide de faire un "peu plus" et de ne pas allumer la télé, ou Magalie qui choisit un haut plus sobre pour accueillir les patients... Ces efforts sont tous agréés aux yeux d'Hachem !

Jonathan, 35 ans, est cadre sup' dans une grosse boîte à la Défense. Magalie 25 ans, est secrétaire médicale et Mickaël, 22 ans, est étudiant en droit à la Sorbonne. Leur point commun ?

Tous trois sont juifs et s'affichent comme étant traditionnalistes. Ils jeûnent à *Kippour*, mangent des *Matsot* à *Pessa'h* mais pour eux, la religion est une affaire de "religieux". Très attachés à Israël et à leur identité juive, nos amis ne connaissent de leur religion que le flot narratif des émissions de télé laïques qui associent le judaïsme aux comportements parfois controversés de certaines minorités ultra-orthodoxes.

Des élans secrets vers Dieu

Pourtant, dans leur cœur, ils se sentent très attachés à Dieu, ils se tournent vers Lui et cherchent à "Lui faire plaisir"... Lorsque Jonathan croise un mendiant sur son passage, il tend toujours une pièce, en se disant que "c'est sûrement la volonté de Dieu". Lorsque Magalie sent le regard de certains hommes se poser sur elle, elle se dit que "Dieu n'aimerait pas qu'une femme attise les passions d'un père de famille". A la fac, Mickaël évite de manger à la cantine en se disant : "Je mange Cachère pour faire plaisir à Dieu". Malgré cela, ils se sentent loin de la pratique. Secrètement, ils aimeraient en faire plus, mais ils n'y arrivent pas.

Alors ils gardent l'idée que la Torah et les Mitsvot sont le lot d'un certain groupe, mais pas le leur... Ils se font une raison et enfouissent leurs élans vers Dieu bien profondément dans



leurs coeurs. Les barrières sociales ont eu raison d'eux...

Mais Dieu nous demande-t-il de nous habiller en noir et blanc, de porter un chapeau et d'épais collants noirs pour le servir ? La pratique de la Torah dépend-elle de notre apparence extérieure ?

Demandons-le-Lui...

Qu'est-ce qu'Hachem nous demande ?

"Et maintenant, Israël, qu'est-ce qu'Hachem, ton Dieu, demande de toi, si ce n'est craindre Hachem, ton Dieu, pour marcher dans toutes Ses voies et L'aimer, et servir Hachem, ton Dieu, de tout ton cœur et de toute ton âme" (Devarim 10, 12).

Pourquoi le verset ne dit pas que Dieu demande aux juifs de porter les mêmes vêtements et de vivre dans les mêmes quartiers ? Pourquoi n'est-il pas question ici de porter un costume et un chapeau ou des collants opaques pour les femmes ?

Vous savez pourquoi ? Parce que ce n'est pas cela qu'Hachem nous demande...

Cela ne veut pas dire que cela soit vu d'un mauvais œil, mais ce n'est pas là, dans l'apparence, que se situe le lien avec Hachem. Ceux qui choisissent de s'habiller de cette façon pour créer un effet d'homogénéité qui faciliterait leur cohésion à un même club, dont le but est de servir Hachem, sont louables, mais cela n'est qu'une aide extérieure. Ce n'est



ni une condition ni la marque d'une primauté quelconque.

Alors, la religion, c'est quoi au juste ?

Les Mitsvot ? "Pour te faire du bien" !

La religion est l'application de la volonté de Dieu, qu'il transmet dans un livre, qu'il a Lui-même rédigé par le biais de Moïse Son prophète. Cette volonté est précédée par un sentiment de respect profond pour l'Être suprême qui a pour but de nous amener naturellement à sa réalisation. Comme le verset suivant le dit justement : "afin de garder les Mitsvot d'Hachem, et Ses statuts, que Moïse t'ordonne aujourd'hui, pour qu'il te soit fait du bien" (Dévarim 10, 13).

Il est vrai que la tenue typique du *bahour yechiva*, en costume et chapeau, reflète l'appartenance de ceux qui ont fait le choix héroïque de vouer leur vie à la Torah, ainsi la loi juive impose une tenue vestimentaire irréprochable aux érudit en Torah - l'es-majesté oblige, cependant, toute personne a le droit d'initier son propre code vestimentaire tant qu'il est pudique et trouver grâce aux yeux du Ciel, car La Torah, c'est l'application de la volonté de Dieu suivant la sensibilité de chacun.

Il est bien vrai que les Mitsvot nous demandent de l'obéissance, de la retenue, parfois même de l'argent, mais n'est-il pas dit qu'elles sont là "pour qu'il te soit fait du bien" ?

Au fond, tout le monde veut "faire plaisir à Dieu", mais l'ampleur de la tâche est parfois trop difficile à assumer... On se dit alors que si on n'y arrive pas, autant ne rien faire !

Voyons si c'est vraiment comme cela qu'Hachem conçoit les choses.

Tout ou rien ?

Le Gaon de Vilna enseigne : "L'homme doit aller de palier en palier et ne pas sauter vers un palier qui lui serait inapproprié. Celui qui sauterait plus haut que son niveau est un fauteur, car il tomberait".

S'il est indubitablement vrai que Dieu aimerait que nous accomplissions totalement Sa volonté, Il tient néanmoins compte de notre niveau et de chacun de nos efforts.

Ainsi, que ce soit le Chabbath où Jonathan décide de faire un "peu plus" et de ne pas allumer la télé, ou Magalie qui choisit un haut plus sobre pour accueillir les patients, ou encore Mickaël qui porte un *Tsitsit* sous sa chemise "pour Hachem"... Ces efforts sont tous agréés aux yeux d'Hachem de la même manière que celui dont le niveau personnel requiert d'étudier la Torah dans la piété ! Car le but est de réaliser la volonté de Dieu, chacun selon son niveau et suivant son contexte.

Dans les dernières lignes du Messilat Yécharim, le Ram'hal écrit : "Il n'est pas question que la piété se transforme selon les cas, elle est égale pour tous. Cependant, puisque les positions sont différentes, il est impossible que les moyens qui permettent à parvenir à ce but ne changent pas en conséquence. Il est évident que celui qui ne cesse d'étudier la Torah parviendra à la piété absolue au même titre que l'employé qui exerce un travail simple".

Rav Chalom Guenoun

Dépression - Conflits parentaux - Solitude - Négligence - Harcèlement - Violence - Dépendance etc...



Une équipe de Thérapeutes & Coachs à votre écoute du matin au soir
de manière confidentielle et anonyme.



01.80.20.5000 (gratuit)



02.37.41.515 (gratuit)

www.torah-box.com/ecoute



Supplément spécial Chabbath

Pour en profiter, veuillez le détacher avant Chabbath...

Balak - La recherche incessante de richesses est destructrice

Si la recherche de l'argent provient d'un désir spirituel, l'homme ne sera jamais satisfait. Peu importe combien il reçoit – son âme aura toujours soif de plus d'honneurs ! Il tentera d'exaucer son désir en accumulant plus d'argent, sans jamais être contenté...



Bil'am est considéré comme l'archétype de l'individu aux mauvaises Midot. La Michna (Avot 5, 22) le décrit comme ayant "un mauvais œil, un esprit arrogant et une âme cupide".

Les commentateurs déduisent cela de sa réponse à la requête de Balak de maudire le peuple juif.

Les ministres dirent au nom de Balak : "Ne refuse pas, de grâce, de venir vers moi. Car je te comblerai d'honneurs et tout ce que tu me diras, je le ferai; va, je t'en prie, maudis-moi ce peuple." Bil'am répondit en ces termes (...) : 'Si Balak me donnait de l'argent et de l'or plein son palais, je ne pourrais contrevenir à l'ordre d'Hachem mon Dieu en aucune façon.' (Bamidbar 22, 16-18)

Un regard superficiel nous laisse penser que la cupidité de Bil'am se reconnaît à la grande somme d'argent à laquelle il fait ici référence. Mais les commentateurs montrent que cela n'est pas forcément une preuve car on trouve un autre exemple d'un Tsadik qui utilisa une expression similaire. La Michna dans Avot (6, 9) raconte que Rabbi Yossi Ben Kisma fut abordé par un homme riche qui lui demanda de quitter sa "ville de Torah" pour s'installer dans un endroit où les Talmidé 'Hakhamim étaient absents. Mais Rabbi Yossi Ben Kisma répliqua : "Même si tu m'offrais tout l'argent, l'or et les pierres précieuses du monde, je ne vivrais que dans un lieu de Torah." Rabbi Yossi a mentionné une somme encore plus élevée que Bil'am et personne ne met en avant un signe d'avidité.



Quelle différence entre la réaction de Bil'am et celle de Rabbi Yossi ben Kisma ?

Honneurs et argent

Proposons une analyse plus approfondie. Quand l'homme tenta de convaincre Rabbi Yossi Ben Kisma, il lui promit une grosse somme d'argent. Il était alors approprié pour Rabbi Yossi Ben Kisma d'évoquer un gain parce que cela avait été abordé au départ par son interlocuteur.

En revanche, les ministres de Balak ne mentionnèrent aucune somme d'argent quand ils tentèrent de convaincre Bil'am de maudire le peuple juif. Ils parlèrent seulement d'honneurs. Bil'am rétorqua que même une grosse somme ne le persuaderait pas d'accomplir cette mission si Hachem ne le lui permettait pas.

On peut déduire d'ici deux idées : tout d'abord, que l'argent était si prévalent dans son esprit qu'il en parla alors que personne n'avait abordé ce sujet.

En outre, il lia le concept d'honneurs à un bénéfice financier — à ses yeux, les honneurs et l'argent étaient équivalents, preuve de son vif attrait pour l'argent.

Une difficulté reste à résoudre. Une personne avide d'argent ne considère pas nécessairement que son bénéfice premier sera l'honneur, mais plutôt l'enrichissement matériel (comme l'achat d'une belle maison, d'une voiture onéreuse, etc.). Pourquoi Bil'am lie-t-il alors les honneurs à la richesse ?

La satisfaction de l'âme en détresse...

La recherche de l'argent peut provenir de deux sources. Soit de l'attachement à la matérialité ; l'individu désire s'enrichir pour savourer des plaisirs matériels ; soit de la possibilité de jouir d'honneurs. Cette deuxième motivation émane d'un *Yétser Hara'* spirituel.

Tout le monde souhaite donner un sens à sa vie – la poursuite des honneurs est une manière pour l'âme affamée de retirer une satisfaction quelconque. Dans la société occidentale

moderne, le fait d'avoir de l'argent est probablement la meilleure façon de recevoir des honneurs.

Ce désir d'accumuler des biens est beaucoup plus dangereux qu'une avidité matérielle. Quand une personne veut de l'argent pour profiter de certains luxes, elle s'en satisfait une fois qu'elle les obtient, car le corps est limité et peut être comblé.

Par contre, si la recherche de l'argent provient d'un désir spirituel, l'homme ne sera jamais satisfait, peu importe combien il reçoit – son âme aura toujours soif de plus d'honneurs.

Il tentera d'exaucer son désir d'honneurs en accumulant plus d'argent, sans jamais être contenté.

L'"esprit cupide" de Bil'am l'entraîna à développer un amour pernicieux de l'argent, un attachement qui provient d'une soif d'honneurs.

L'enfer... ici-bas !

Vers la fin de la Michna citée, on demande quelle est la différence entre les disciples de Bil'am et ceux d'Avraham Avinou.

On explique que les élèves d'Avraham profitent à la fois de ce monde-ci et du monde futur, mais ceux de Bil'am "vont au *Guéhinom* et sombrent dans le puits de la destruction".

Le *Nétivot Chalom* explique cette redondance : le "puits de la destruction" se réfère au monde futur, tandis que le "*Guéhinom*" correspond à ce monde-ci – les disciples de Bil'am ne souffriront pas seulement dans le monde futur, mais ils sont également éprouvés dans ce monde-ci. Leur insatiable recherche des honneurs leur fait vivre l'enfer ici-bas !

L'homme doit garder à l'esprit que l'argent doit rester un moyen, il ne doit en aucun cas devenir un but en soi. C'est en améliorant sa relation avec Hachem que l'on peut réellement se sentir épanoui et heureux.

Rav Yehonathan Gefen

Programme AVOT OUBANIM

Parachat Balak



Le moment hebdomadaire de partage, d'élévation et de joie des parents avec leurs enfants

⌚ 1 HEURE

1 heure d'étude Parents - Enfants pédagogique et ludique

❓ 1 QUIZ

1 Quizz hebdomadaire où les gagnants sont publiés

🥂 1 SOIREE

Une soirée organisée chaque mois dans une communauté avec des cadeaux à gagner

🎁 1 TIRAGE AU SORT

1 tirage au sort par mois pour gagner des super cadeaux

Pour faciliter la lecture

- ? précède la question
- La réponse est sur fond de couleur
- 🔎 les indices précédés d'une bulle
- 📖 Les remarques et commentaires sont en retrait

Ainsi, le parent pourra directement visualiser les questions, les points essentiels à traiter, et les parties qu'il souhaitera développer avec l'enfant.

PARACHA

Chapitre 23, versets 1 à 30

Dans la Paracha de Balak, Bilam a demandé trois fois à Balak de lui construire sept autels, et d'offrir sur chacun d'eux un taureau et un bœuf (cf. chapitre 23, versets 1, 14 et 29).

❓ Combien de sacrifices Balak a-t-il donc offert à chaque fois ?

Bravo ! 7 taureaux + 7 bœufs = **14 sacrifices**.

❓ Combien de sacrifices Balak a-t-il offert en tout ?

Bravo ! 14 sacrifices x 3 fois = **42 sacrifices**.

📖 La Guemara dit que par le mérite de ces 42 sacrifices que Balak a offert **de manière intéressée** (puisque il le faisait pour aider Bilam à maudire les Bré Israel), il a eu dans sa descendance Ruth, qui elle-même a eu dans sa descendance le roi David puis le roi Chlomo, au sujet duquel la Torah nous dit qu'il a offert mille sacrifices. La Guemara (Sota p.47) dit

Suite page suivante

**PARACHA SUITE**

que cela illustre le principe selon lequel un homme doit toujours s'occuper de Torah et de Mitsvot même lorsqu'il le fait Chélo Lichma (par intérêt personnel) ; car en commençant à le faire Chélo Lichma, on finit par le faire Lichma (pour Hachem, parce qu'Hachem le

demande).

Dans le cas des sacrifices de Balak, que lui-même a fait par intérêt personnel, Balak n'est pas arrivé lui-même à faire un acte Lichma (pour Hachem). C'est l'un de ses descendants (le roi Chlomo) qui a fini par offrir des sacrifices Lichma.

Cela montre combien chacune des actions d'un homme a des répercussions incroyables. Même lorsque celles-ci ne se voient pas du vivant de la personne qui a agi, un jour, les effets positifs de ces actes seront visibles (parfois, ce sera plusieurs années plus tard, chez l'un de ses descendants). Balak, en offrant 42 sacrifices même Chélo Lichma, a permis, des générations plus tard, au roi Chlomo d'offrir en un seul jour mille sacrifices Lichma.

Choul'han Aroukh, chapitre 549, Halakhot 1 et 2

HALAKHA

Ce Chabbath, nous sommes le 16 Tamouz. Et demain, dimanche, nous serons le 17 Tamouz. Le Choul'han Aroukh dit que le 17 Tamouz, il y a une obligation de jeûner en raison des événements malheureux qui sont arrivés ce jour-là.

De quels événements s'agit-il ?

La Michna cite 5 événements :

- 1) La brisure des Lou'hot (Tables de la loi) lors de la faute du Veau d'or.
- 2) L'interruption, à l'époque du premier Beth Hamikdach, du sacrifice quotidien.
- 3) La fissure de la muraille de Jérusalem, à l'époque du deuxième Beth Hamikdach.
- 4) Un général nommé apostomas le Racha a brûlé la Torah en public (d'après certains, il s'agissait du Séfer Torah que Ezra a écrit, et qui servait de modèle pour écrire tous les autres Sifré Torah, pour qu'il n'y ait aucune erreur).
- 5) Une statue a été introduite au Beth Hamikdach.

Ces cinq événements ont eu lieu le 17 Tamouz. C'est pourquoi ce jour-là est un jour de jeûne et de grande Téchouva.

Dans la Halakha 2, le Choul'han Aroukh dit que bien que



des versets du dernier chapitre de Jérémie (chapitre 52, versets 6 et 7) disent que le 9 Tamouz, il y a eu une terrible famine à Jérusalem et la muraille a été fendue, nos Sages n'ont pas institué de jeûner le 9 Tamouz, car cet événement concernait le premier Beth Hamikdach.

A l'époque du deuxième Beth Hamikdach, la fissure de la muraille a eu lieu le 17 Tamouz. Nos Sages ont donc préféré fixer le jeûne à cette date, car nous sommes davantage concernés par la destruction du second Beth Hamikdach que par celle du premier (qui, lui, a finalement été reconstruit). Le Michna Beroura précise que nos Sages n'ont pas institué de jeûner le 9 Tamouz en plus du 17 car on n'impose pas sur la communauté des comportements trop fatigants, qui dépassent ce que les gens peuvent supporter.

□ Toutefois, le Béer Hétèv mentionne, au nom du Maguen Avraham, que des gens particulièrement pieux et courageux jeûnent, à titre individuel, aussi le 9 Tamouz.

Que puisse bientôt se réaliser la prophétie selon laquelle Hachem transformera ces jours de deuil en jour de joie et d'allégresse !

**HISTOIRE**

Le Gaon Rabbi Raphaël Rouvine chlita, qui dirige une importante communauté à Netanya, a raconté une histoire qui est arrivée il y a deux ans à l'un de ses élèves :

Celui-ci est un homme droit, un Tsadik, qui consacre beaucoup de temps à l'étude de la Torah. Mais un jour, il a été victime d'une dénonciation par l'un de ses voisins. Ce dernier s'est présenté à la police en prétendant que le Tsadik était cruel, brutal envers ses enfants, et qu'il les entendait crier et pleurer à cause de la violence de leur père. Suite à cela, le Tsadik a été condamné à un an et demi de prison.

Lorsqu'il est arrivé à la prison, les autres lui ont demandé pourquoi il y venait ; et il a répondu naïvement : "Je n'ai rien fait". En entendant cela, les autres prisonniers ont éclaté de rire, et ont dit : "Nous non plus !"

Immédiatement, le Tsadik a décidé d'aller étudier la Torah, car il a entendu qu'il y avait, dans la prison, un Beth Hamidrach où on pouvait prier et étudier. Il y a étudié intensément la Torah, et a même encouragé d'autres prisonniers à le faire avec lui. Ainsi, petit à petit, il a rapproché de nombreux juifs d'Hachem. La veille de Chavouot, la direction de la prison, constatant son bon comportement, a décidé de lui offrir un jour de liberté, pour qu'il puisse passer Chavouot avec sa famille.

Le Tsadik, fou de joie, a prévenu sa famille qu'il passerait Chabbath avec eux. Mais en entendant cela, les autres prisonniers ont été très peinés : eux qui avaient si bien progressé dans l'étude de la Torah grâce à lui auraient tellement voulu pouvoir passer Chavouot avec lui ! Le Tsadik leur expliqua qu'il était très difficile pour lui de renoncer à ce jour de liberté : il attendait tellement impatiemment de pouvoir revoir sa famille, qui lui avait tellement manqué ! Mais les prisonniers ont continué à le supplier de rester avec eux pour Chavouot. Et finalement, dans l'après-midi, quelques minutes avant

l'heure prévue pour sa sortie, il a fait savoir qu'il renonçait à sa permission, et qu'il restait en prison.

Il n'a même pas eu le temps de prévenir sa mère de sa décision (elle était déjà en voiture, presque arrivée à la prison pour l'en ramener). Et c'est donc lorsque celle-ci est arrivée à la prison qu'elle a appris qu'il avait décidé de rester à la prison pour Chavouot. Le Tsadik a donc finalement passé Chavouot avec les autres prisonniers. Le lendemain de Chavouot, un policier furieux est entré dans sa cellule, et lui a hurlé : "On t'a accordé UN JOUR de permission, et tu n'as rien trouvé de mieux à faire ce jour-là que de battre tes enfants ?!". Le prisonnier a répondu : "Je ne comprends pas de quoi vous parlez... Je n'étais pas chez moi hier... J'ai renoncé à ma permission... Je n'ai pas quitté la prison... Vous pouvez demander à la direction...". Évidemment, l'affaire a vite été éclaircie : le voisin qui dénonçait régulièrement le Tsadik, ayant entendu que celui-ci serait chez lui à Chavouot (mais n'ayant pas su qu'il était finalement resté en prison), s'est présenté au poste de police à la sortie de Chavouot, prétendant qu'il avait entendu les enfants hurler toute la journée, à cause des coups que leur père leur donnait... Très rapidement, le dossier du Tsadik a été rouvert, et on s'est rapidement rendu compte que toutes les accusations portées contre lui étaient totalement infondées... 48 heures plus tard, il est rentré chez lui, libre et en bonne santé. Cette histoire montre qu'on n'est jamais perdant à faire une bonne action.

Et même si, au début, le Tsadik semblait perdant lorsqu'il n'a pas profité de sa famille à Chavouot (pour pouvoir étudier la Torah avec ceux qui demandaient son aide pour cela), finalement, cela lui a permis d'être libéré un an plus tôt que ce qui avait été initialement décidé.

CHMIRAT HALACHONE
*en histoire***RÉPONSE DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE**

Chimon n'a pas le droit de croire les propos dénigrants tenus par Réouven sur Gad, en sa présence. Le fait que Gad

Rabbi Tsadok Hacohen nous enseigne : "Le Lachon Hara et la calomnie proviennent de la jalousie et de la colère".
(Pri Tsadik, Parachat Mikets 2)

garde le silence et ne nie pas les faits qui lui sont reprochés ne retire rien à l'interdiction de croire du Lachon Hara.

SEMAINE**CETTE**

Chimon et Réouven tiennent des propos dénigrants à l'encontre d'un camarade, auprès de Gad.

*À toi !*

Gad peut-il prêter foi aux propos de Chimon et Réouven ?



Question

Ariel doit à Hillel 2000 €. La date de remboursement arrive et, fidèle à son engagement, Ariel se rend chez Hillel pour lui rembourser sa dette. Hillel lui ouvre la porte, le fait entrer et Ariel lui tend l'enveloppe contenant la somme due. Hillel l'ouvre, vérifie que le compte est bon et Ariel rentre chez lui. Le lendemain, Ariel reçoit un coup de téléphone de Hillel qui lui dit qu'un des billets contenus dans l'enveloppe est un faux billet ! Il lui demande donc de venir lui rembourser la somme manquante. Ariel est très étonné lui dit : "Je ne suis

pas au courant d'avoir en ma possession des faux billets, et puisqu'au moment du remboursement tu l'as accepté, ma dette s'est à ce moment effacée. C'est donc à toi de prouver que le faux billet faisait partie de l'enveloppe que je t'ai donnée. Ce à quoi lui répond Hillel : "Etant donné que je te dis que c'est ton billet qui est faux, je remets en cause le fait même que tu m'aies remboursé et c'est à toi de prouver que tu m'as remboursé de façon valide. Jusqu'à preuve du contraire, la dette est toujours existante."

GUEMARA



Est-ce à Hillel de prouver que le faux billet provient de Ariel, ou à Ariel de prouver qu'il ne provient pas de chez lui ?

Avec !

- Choul'han Aroukh ('Hochen Michpat) chap.75 alinéa 9.
- Taz, fin du chapitre 75, "Nichalti" jusqu'à la première ligne de la réponse.
- Kétsot Ha'hochen chapitre 75 alinéa 6 jusqu'à "Oupachout Hou".

RÉPONSE

Le Taz est d'avis que c'est à Hillel de prouver que le faux billet provient de Ariel, comme le cas mentionné dans le Choul'han Aroukh de quelqu'un à qui on demande de rembourser une dette et qui dit ne pas être sûr d'avoir emprunté, la loi étant qu'il est Patour, exempt de rembourser. Dans notre cas aussi, étant donné que le remboursement a déjà eu lieu, Hillel veut "renouveler" une nouvelle dette, c'est pourquoi puisqu'Ariel dit ne pas être sûr, il est Patour.

Par contre, le Maharchdam est d'avis que ce cas ressemble à celui à qui on demande de rembourser une dette et qui dit ne pas être sûr de ne pas l'avoir remboursé. Dans ce cas, la loi est qu'il est dans l'obligation de rembourser car étant donné que la dette a eu lieu de façon certaine et que la question n'est que de savoir si elle a été effacée, c'est à l'emprunteur de le prouver. Il en sera ainsi dans notre cas selon le Maharchdam, puisque le faux billet remet en cause le remboursement même ; ce sera à Ariel de prouver que le faux billet ne provient pas de chez lui.

Michlé, chapitre 31, verset 14

KÉTOUVIM
HAGIOGRAPHES

Dans ce verset, le roi Chlomo déclare : "Un don discret étouffe la colère. Mais une corruption camouflée provoque la fureur et le courroux".

D'après le Malbim, ce verset indique que le don d'argent est parfois bon, et parfois mauvais.

Lorsqu'on donne discrètement de l'argent à un pauvre, c'est une bonne chose, dans le Ciel et sur la terre.

Dans le Ciel, car cela étouffe la colère d'Hachem qui, voyant que les juifs donnent de la Tsédaka, apaise Sa colère envers Son peuple. Et sur la terre car lorsque ce cadeau est fait à une personne qui est en colère contre nous, il apaise sa colère envers nous, et rétablit la paix entre nous.

Par contre, lorsque le but du cadeau discret est de corrompre un juge pour qu'il oriente la sanction d'un côté plus que de l'autre, ce cadeau provoque la fureur et le courroux.

Dans le Ciel, car Hachem déteste la corruption qui tend à détourner le jugement de la vérité absolue. Et sur la terre, car cette corruption finira par être connue et déclenchera la colère des autorités qui, apprenant que tel juge s'est laissé corrompre, réclameront des sanctions exemplaires contre lui.

Sous la direction spirituelle du Rav Eliahou Uzan

Responsable de la publication : David Choukroun

Rédaction : Rav Eliahou Uzan, Rav Elhanan Moche Smietski, Alexandre Rosemblum | Retranscription : Léa Marciano



Vous souhaitez dédicacer un numéro de Avot Oubanim : 04 86 11 93 97

Pour tous renseignements :

01 77 50 22 31

+972 54 679 75 77

avotoubanim@torah-box.com





Le petit policier

"Merci, commissaire. J'ai besoin que vous me rendiez un service. Mon fils Moumi aimerait devenir policier. Je voudrais vous demander de penser à une idée pour réaliser son rêve le temps qu'il lui reste à vivre... Qu'en pensez-vous ?"

Nous habitions dans un quartier considéré comme un quartier défavorisé. Des familles démunies y vivaient, leurs enfants grandissaient dans la rue et sombraient parfois dans la délinquance.

Pourtant, certaines familles parvinrent à élever leurs enfants dans la bonne voie. Ce fut notre cas.

Nous étions aimables avec tout le monde mais veillions à ce que les enfants ne se lient pas avec ceux du quartier.

Ce n'était pas simple. Nos enfants étaient exposés à des scènes et des concepts inconnus aux enfants d'autres quartiers. Malgré tout, avec l'aide de Dieu, nous avons réussi dans notre tâche.

Mes enfants grandirent. Ce n'est que bien plus tard que notre petit dernier, Chlomi est né. Tout le monde le surnommait "Moumi".

"Plus tard, je voudrais être policier !"

Moumi était le préféré dans la famille. Très vif d'esprit, c'était un enfant adorable.

Au CP, Moumi commença à se plaindre de maux de ventre. Les douleurs s'intensifièrent et Moumi souffrait beaucoup. Finalement, le verdict tomba : Moumi avait une tumeur au ventre.

Toute la famille se mobilisa. Il fut hospitalisé, subit des traitements et plusieurs interventions, perdit ses cheveux, mais il resta un enfant adorable et ne se plaignait jamais.

Son état empirait de jour en jour. Un jour, Moumi me demanda : "Maman, tu ne m'as pas



demandé ce que je voulais faire quand je serai grand."

Je refoulai les larmes qui me montaient aux yeux. Je ne lui avais pas demandé, c'est vrai, peut-être parce que j'avais compris qu'il ne grandirait pas.

"C'est vrai, alors je te le demande maintenant : dis-moi Moumi, quel métier voudras-tu faire quand tu seras grand ?

- Je voudrais être policier !, répondit-il. Je mettrai la sirène en route et je protègerai tout le quartier.

- Excellente idée, répondis-je. Notre quartier a vraiment besoin d'un policier comme toi !"

Cette nuit-là, je ne fermai pas l'œil. Je savais que Moumi ne pourrait jamais devenir policier. Les médecins nous avaient parlé : il ne restait à Moumi que quelques mois à vivre.

Le lendemain, je me rendis au commissariat du quartier et demandai à parler à l'officier 'Ofer.

Un policier d'honneur

'Ofer est un policier, certes, c'est aussi un peu une assistante sociale. Il connaissait tous les enfants par leur nom, toutes les difficultés et tous les développements. Il dirigeait une équipe de policiers qui tentaient de faire respecter l'ordre, sans vraiment réussir.

Lorsqu'il me vit, il se leva, montrant ainsi son estime.

"Je vous respecte, me dit-il. Vous êtes en modèle en matière d'éducation, j'ignore comment vous avez réussi..."



HISTOIRE

"Merci, commissaire. J'ai besoin que vous me rendiez un service, dis-je. Mon fils, Moumi, qui a 7 ans, est gravement malade. Moumi aimeraient devenir policier. Je voudrais vous demander de penser à une idée... lui permettre de rouler dans une voiture de police, allumer la sirène, quelque chose comme ça... Qu'en pensez-vous?"

Emu, 'Ofer me dit: "Laissez-moi voir". Il disparut puis revint au bout d'un quart d'heure. "C'est d'accord, m'annonça-t-il. Nous allons carrément transformer Moumi en 'policier d'honneur'. Il va mettre un uniforme avec de vrais insignes, répondre au téléphone et aussi sortir avec nous pour des patrouilles ! Sans danger, assurez-vous."

Quand les guerres d'apaisent

Deux jours plus tard, j'accompagnai Moumi, qui était faible, au poste de police. Au bout de 10 minutes, je compris que j'étais en trop, car tous les policiers l'avaient fait asseoir au poste de standardiste et le chouchoutaient.

Les jours suivants, une voiture de police venait chercher Moumi à l'hôpital. Moumi était entré complètement dans son rôle. Il disait qu'il n'avait pas de pistolet car il était assez courageux pour redresser les méchants, même sans arme.

Au cours d'une patrouille, un policier arrêta un homme soupçonné de vol. Mouni s'était faufilé là. Il accosta l'homme: "Alors, Max ? Ce n'est pas dommage ?"

Max joua le jeu: "Moumi, ne t'inquiète pas, ça va aller.

- Mets ta main Mézouza et promets-le !"

Le malfaiteur hésita. Puis il s'exécuta. "C'est bon, dit Moumi au policier. Tu peux clore le dossier. Viens, on a encore du travail."

L'histoire d'un enfant atteint du cancer qui jouait le rôle de policier se répandit dans le quartier, en même temps que les guerres entre les clans s'apaisèrent presque complètement. Policiers et malfaiteurs s'unirent pour laisser

Moumi jouer sereinement au policier le temps qu'il lui restait encore à vivre...

'Ofer me confia un jour: "Ce que nous avons obtenu en un mois grâce à cet enfant, nous n'aurions pas pu l'atteindre pendant des années, même avec les plus gros moyens à notre disposition."

Le dernier souffle

Puis un jour, la voiture de police se transforma en ambulance... Moumi perdit connaissance en pleine patrouille. Les dernières heures de sa vie, le couloir du service d'oncologie pédiatrique était rempli de policiers et de malfaiteurs.

Dans sa chambre, Moumi vivait ses dernières minutes. Nous avons récité des Téhilim et pleuré en silence. Le commissaire 'Ofer était présent. Moumi lui demanda: "Dis-moi, 'Ofer, j'ai été un bon policier ?"

"Oui, Moumi, tu as été un bon policier, tu as instauré la paix dans le quartier."

Moumi fit son dernier sourire, et dit: "Papa et maman, je vous aime tellement. Merci de m'avoir permis d'être un policier."

Et il s'éteignit.

Un quartier... orthodoxe !

Vingt-cinq ans se sont écoulés. Notre quartier n'est plus considéré comme un quartier à risque. Il est totalement orthodoxe aujourd'hui. Je ne veux pas me vanter, mais je pense que le lien premier entre la police et ceux qui la détruisaient avait été créé par Moumi de son vivant, et peut-être aussi dans sa mort. La demande innocente de Moumi toucha le cœur de tout le monde. Elle réussit à éliminer toutes les barrières et à faire fondre la cuirasse de fer des hommes les plus endurcis.

Le jour où les hommes seront persuadés qu'en chaque individu se trouve une parcelle de bien, ils trouveront les moyens de le dévoiler.

'Haïm Walder





HALAKHOT

1. Peut-on se marier fin du mois de Tamouz ?

> Oui, pour un Séfarade entre le 17 Tamouz et Roch 'Hodech Av inclus. Interdit pour un Ashkénaze pendant les 3 semaines qui séparent le 17 Tamouz du 9 Av (Choul'han 'Aroukh, Ora'h 'Haïm chap. 559).

2. Purée de pommes de terre : quelle Brakha ?

> On récitera "Boré Péri Haadama", même si le légume de base n'est plus reconnaissable (Yabi'a Omer 7, 29).

3. J'ai mangé pendant le jeûne, réparer cette faute ?

> Non, si un Rav vous l'a permis. Si ce n'est pas le cas et que vous avez mangé par inadvertance, donnez à la Tsédaka la valeur de 3 repas.

Si c'était intentionnel, jeûnez un lundi ou un jeudi et donnez à la Tsédaka la valeur de 6 repas (Kaf Ha'haïm 549,7).

Les lois du langage



Le 'Hafets 'Haïm nous enseigne que des paroles anodines ou prétendument anodines dans l'intention de nuire reviennent à dire du *Lachon Hara'*. Prenons un exemple : Chim'on veut nuire à Réouven qui a de l'argent.

Chim'on va dire à Its'hak, qui a besoin d'argent, que Réouven est riche. Cette parole en apparence innocente a l'intention de nuire et est donc considérée comme du *Lachon Hara'*.



Hiloula du jour

Vendredi 15 Tamouz

(25/06/2021) tombera la

Hiloula de Rabbi 'Haïm Ben

Attar, plus connu sous le

nom du *Or Ha'Haïm*, du titre de son ouvrage de commentaires qu'il rédigea sur la Torah. Ce célèbre érudit et mystique né au Maroc vécut et enseigna à Alger puis en Italie, mais aussi à 'Akko et à Jérusalem, où il s'installa un an avant son décès. On raconte maintes histoires sur sa sainteté et sa grandeur, notamment celle où, jeté dans une fosse aux lions par un despote, il survécut miraculeusement, les bêtes l'ayant protégé plutôt que de le dévorer.

N'oubliez pas d'allumer une bougie en son honneur afin qu'il prie pour vous !



Une perle sur la Paracha

"Je t'ai pris pour maudire mes ennemis et voilà que tu les as bénis !" (לְקַבֵּא אֲנָא לְקַחְתִּיךְ וְהַנֶּה בָרָכָתְךָ בָּרוּךְ (" s'insurge Balak contre Bil'am de la bouche duquel des bénédictions ont émergé en lieu et place des malédictions escomptées (*Bamidbar* 23, 11). Le 'Hatam Sofer rapporte au nom du 'Hessed Léavraham une magnifique explication : une année hébraïque simple comporte 354 jours, dont 222 jours dits "de rigueur", c'est-à-dire où l'on récite les supplications (*Ta'hounim*), et 132 jours dits "de miséricorde", où ces prières ne sont pas récitées. Le chiffre 132 s'écrit לְקַבֵּן en hébreu, soit le même terme employé par Balak pour dire "les maudire" ; en effet, ce mécréant souhaitait transformer pour le peuple juif les jours de miséricorde divine en jours de stricte justice. Non seulement il n'y parvint pas, mais en plus même les 222 jours de rigueur (222 peut s'écrire aussi בָּרוּךְ) se virent bénis (כָּרְךָ) pour être transformés en jours de grâce divine !



Kol Sarah, le nouveau séminaire francophone à Jérusalem - Découvrez cette formule exclusive !

Mme 'Haya Esther Smietanski nous présente son nouveau séminaire et a répondu aux questions de Torah-Box.

Mme Smietanski, Chalom. Comment est né le séminaire Kol Sarah ?

Chalom à toutes et à tous. En fait, Kol Sarah est né d'une rencontre... Ma rencontre avec Mme Carine Ohayon, diplômée HEC qui a longtemps travaillé dans les grandes entreprises en France. Après son 'Alya, Carine s'est intéressée à l'intégration des femmes orthodoxes anglophones et a rapidement réalisé qu'aucun équivalent n'existaient pour les Francophones... Pour notre part, nous avons accumulé avec mon époux plus de 20 ans d'expérience dans l'éducation des jeunes filles. Notre constat, encore amplifié à notre arrivée en Israël, c'est celui de la place essentielle de la construction de la jeune fille avant de pouvoir s'engager dans ses choix de vie.

Carine et moi avions le même but avec des expériences et des ressources complémentaires... Nous les avons mises en commun afin d'offrir aux jeunes filles francophones le cadre et les outils pour se construire à contre-courant et devenir des femmes épanouies dans une vie de Torah en Israël.

Pourquoi "à contre-courant" ?

Parce que les jeunes filles sont aujourd'hui confrontées à des problématiques inédites. Le monde est entraîné dans une course à la surconsommation, inondé de technologies et de valeurs contraires au judaïsme, alors qu'elles mêmes souhaitent construire des vies de Torah tout en accédant à des études de qualité. Les



Torah-Box
RADIO

100%

Torah Sim'ha

LE MEILLEUR DE TORAH-BOX
DANS UNE RADIO

Sur le site torah-box.com/radio
et sur smartphone

DISPONIBLE SUR Google Play DISPONIBLE SUR App Store

solutions qui émergent du monde israélien doivent être adaptées aux Françaises qui ont vécu dans un système, une mentalité et une culture très différents.

Quelle est justement la formule proposée par votre séminaire ?

Forts de nos réflexions et expériences, et après avoir consulté les grands Rabbanim de la génération (citons Rav Hirsch, Rav Zylberstein, Rabbi David Abou'hatsira, etc.), nous avons élaboré un programme sur 2 ans. Une année consacrée au *Kodech* et au développement personnel qui est le prélude d'une seconde année d'orientation et d'intégration.

A quoi ressemblera l'emploi du temps à *Kol Sarah* ?

En 1ère année, en plus de cours de *Tanakh* et *Halakha*, les jeunes filles abordent un programme de construction personnelle et de réflexion dédié à la femme juive. Les après-

midis sont consacrés à l'apprentissage de la langue, avec des activités en hébreu, ainsi qu'une matière exclusive : "Torah sur le terrain" ! Il s'agit de faire vivre la Torah à travers la découverte d'*Erets Israël*. En 2^{nde} année, en plus de tout cela, nous aborderons avec une vision de Torah tous les grands domaines de la vie. Les après-midis sont consacrés à l'intégration avec *Oulpan* et découverte des études. Une formation spécifique de connaissance de soi et d'aide à la prise de décision complète le tout, afin de préparer les jeunes filles à intégrer les écoles israéliennes.

Mme Smietanski, merci d'avoir répondu à nos questions. Comment prendre contact avec vous ?

Avec plaisir.

Par téléphone au 01 77 50 22 31 (FR) ou au 058 322 23 24 (ISR), ou par mail : contact@kol-sarah.org.

Propos recueillis par Elyssia Boukobza

inviva

Société innovante & leader depuis 25 ans dans le domaine de la Silver Economie

RECRUTE DES COMMERCIAUX (H/F)

Envoyez votre CV sur: jobs@inviva.co
Bureau sur Jérusalem

- Horaires flexibles (mi-temps/plein temps)
- Challenges et bonus
- 100 Shekels/ heure
Salaire moyen (fixe +com)
- Travail à distance possible
Formation sur [ZOOM](#)





Puissiez-vous construire un édifice éternel !

Le foyer d'Avraham et Sarah s'est vu enveloppé d'une sainteté et d'une protection divine sans pareille. Les 'Halot restaient fraîches, les Nérot restaient allumées de Chabbath en Chabbath et une nuée de gloire planait constamment au-dessus de leur tente.

“Puissiez-vous construire un édifice éternel !” : Vous ne vous êtes jamais posé la question de savoir pourquoi on bénit les jeunes mariés d'un vœu qui paraît ni plus ni moins irréalisable ? En effet, comment deux êtres mortels pourraient-ils construire un édifice éternel ? Et pourtant, cette bénédiction fait l'unanimité. Qu'est-ce que cette Brakha signifie véritablement ? En quoi est-elle tout sauf dérisoire ?

Un foyer juif est un miracle

Cette réflexion m'est venue il y a quelques semaines, quand je faisais un peu de rangement à la fin des Chéva' Brakhot de ma fille et que je rassemblais toutes les cartes de vœux qui accompagnaient chèques et cadeaux et qui étaient éparses dans la maison. Sur chacune d'entre elles, il y avait cette phrase : “Puissiez-vous construire un édifice éternel”, que ce soit la femme du rabbin ou la grand-tante pas du tout pratiquante. En tant que mère de la mariée, je souhaitais, évidemment, du plus profond de mon âme qu'ils soient heureux, qu'ils fondent une famille, qu'ils ne manquent de rien, mais je ne comprenais pas cette notion d'édifice éternel.

De plus, nous étions tout juste après la période des 3 semaines qui séparent le 17 Tamouz du 9 Av et cela rendait ce concept encore plus flou.

Je pensais : “Même le saint Temple n'est pas éternel, il a été détruit à deux reprises, alors comment un simple foyer, qui résulterait de l'union de deux êtres de chair et de sang pourrait l'être ?” J'envisageais vraiment de suggérer une autre bénédiction internationale, jusqu'à ce que je comprenne.

En plus de marquer la double destruction du Temple, la journée de Ticha' Béav racontait notre histoire de peuple persécuté. Ces 24 heures concentraient les nombreuses tragédies que nous autres Juifs avons subies, parce que juifs.

Et pourtant, des milliers d'années plus tard, nous sommes encore là, grâce à Dieu, la tête haute et le cœur plein de rêves et d'espoir. Ticha' Béav est la preuve que notre existence éternelle relève du miracle. Et ce miracle, c'est la construction de nos foyers juifs.

Des 'Halot, des Nérot et une nuée

En effet, lorsqu'un couple se forme, qu'il s'engage à vivre selon la loi juive et qu'il invite Dieu à séjourner entre ses quatre murs, il crée sans aucun doute un édifice éternel au sein du foyer humainement limité.

La première maison juive bâtie dans les règles de la loi était celle d'Avraham Avinou et de





Sarah Iménou. Ce foyer s'est vu enveloppé d'une sainteté et d'une protection divine sans pareille. Les 'Halot restaient fraîches, les Nérot restaient allumées de Chabbath en Chabbath et une nuée de gloire planait constamment au-dessus de leur tente.

Ce sont précisément ces trois mêmes signes que nous avons retrouvés plus tard dans le Temple. Nous comprenons donc mieux la bénédiction faite à tous les mariés et la relation qui existe entre un foyer juif qui se forme et l'édifice de sainteté représenté par le Temple. "Puissiez-vous construire un édifice éternel". Il n'y a pas plus approprié finalement.

Une maison où Dieu règne

En tant que maman, c'était précisément ce que je souhaitais à mes enfants. Certes, je leur souhaitais d'être heureux et de s'aimer de longues années comme au premier jour, mais je leur souhaitais aussi et surtout de construire une maison juive, à l'image de la maison

d'Avraham Avinou et Sarah Iménou, une maison où la présence divine résiderait avec honneur et plaisir, une maison de Torah et de spiritualité.

Je leur souhaitais de créer cet espace qui, malgré le fait d'être indéniablement limité dans le temps et dans l'espace, était éternel aux yeux de Dieu, car, même si, pour le moment, Dieu n'a pas de maison fixe, Il continue de résider parmi nous grâce à ces maisons juives qui L'accueillent et Lui donnent une place de choix.

Ce sont grâce à ces éternelles maisons juives que le peuple d'Israël continue d'exister malgré les persécutions et les infatigables efforts des Nations pour nous détruire à jamais.

Mais tant qu'il y aura des maisons juives, il y aura un peuple juif. "Puissions-nous continuer de construire des édifices éternels", Amen !

Myriam H.

Calendrier Torah-Box

2021-2022

5782

Torah-Box prépare la distribution d'un calendrier hébraïque exceptionnel à retrouver dans toutes les maisons juives.

Insérez votre dédicace ou votre publicité à l'intérieur

C'EST MAINTENANT !

(limite : 04 Août 2021)



- ✓ Distribué à 20.000 exemplaires*
- ✓ Gratuit dans près de 800 lieux de distribution sur Jérusalem, Tel Aviv, Netanya, Ashdod et sur Paris, Lyon et Marseille
- Tarif exceptionnel de soutien à
1390Nis / 390 € la pleine page/édition

Contactez Yann SCHNITZLER : 04 86 11 93 97 ou 053 82 83 837
yann@torah-box.com

*10000 ex par édition



Torah-Box Magazine | n°154



Ecouter de la musique dans la nuit du 17 Tamouz

Est-il permis d'écouter de la musique dans la nuit qui précède le jeûne du 17 Tamouz ?



Réponse de Rav Gabriel Dayan

Il n'est pas permis d'écouter de la musique dans la nuit du 17 Tamouz bien que le jeûne débute uniquement le lendemain, au début de la matinée. Explication : Il est vrai que le jeûne débute le matin du 17 Tamouz mais toutes les autres lois du deuil sont en vigueur dès le début de la nuit. Nos Sages, les 'Hakhamim, n'ont pas voulu imposer un jeûne de 24 heures - pour le 17 Tamouz - car c'est une chose difficile à supporter pour la plupart d'entre nous (*Tour-Beth Yossef* 550 ; *Michna Broura* 565, 9 ; *Cha'ar Hatsiyoun* 8 ; *'Haïm Chaal* ['Hida] 24 ; *Nité Gabriel, Ben Hamétsarim*, vol. 1, 14, 13 et 19, 3 ; *Rivevot Efraïm*, vol. 1, 375 ; *Piské Techouvet* 550, 7-8 et 564, 1 ; *Kol Hamitabel Aléha*, p. 2 et 3).

J'ai reçu Chabbath sur moi, faire faire un travail à mon mari avant la prière ?

Si j'ai allumé les bougies de Chabbath et accepté de recevoir et faire entrer Chabbath pour moi, est-ce que je peux faire faire des travaux interdits le Chabbath à mon mari avant le coucher du soleil, comme brancher la *Plata* ou autre ?



Réponse de Binyamin Benhamou

1. Si votre mari ou votre fils n'a pas fait entrer Chabbath, vous pouvez leur demander de le faire, sans condition (traité *Chabbath* 151a, *Rachba* au nom du *Tosfot* ; *Choul'han 'Aroukh* 263,7 ; *Halikhot Chabbath* II, p.31).

2. Cependant, si dans la synagogue où votre mari prie 'Arvit, ils ont déjà reçu sur eux le Chabbath, il dépend d'eux et vous ne pouvez donc plus faire faire de *Mélikha* (travail interdit le Chabbath) à votre mari (*Kaf Ha'haïm* 100).

Mikvé pendant la grossesse

La femme doit-elle aller au Mikvé à certains moments de sa grossesse ? Fera-t-elle la *Brakha* habituelle ?



Réponse de Rav Emmanuel Bensimon

Logiquement, le cycle de la femme enceinte est suspendu et elle n'a donc plus besoin d'aller au Mikvé. Mais attention, si elle a une perte de sang (il faut voir d'urgence un médecin pour vérifier que cela ne provient pas du fœtus !) ou une tâche impure, elle sera *Nidda* et devra respecter tout le processus de purification pour se tremper au Mikvé avec la bénédiction. Le Rav Ovadia Yossef (*Taharat Habayit* p.87) a souligné qu'il y a une *Mitsva* de diffuser dans les communautés qu'une femme enceinte, qui allaite ou qui est ménopausée et qui voit du sang devient *Nidda* et qu'elle doit donc attendre les 4 ou 5 jours avant de commencer à compter les 7 jours de pureté et d'aller au Mikvé. Il est fréquent que certaines personnes se trompent par le fait qu'il n'y a plus de jours de séparation ('Onot) à respecter lorsque la femme est enceinte. Mis à part cela, il existe une *Ségoula* (pour accoucher facilement) pour les femmes enceintes de se tremper au Mikvé au début du 9^{ème} mois. Bien évidemment, ce sera sans bénédiction puisqu'il n'y a aucune obligation.

Espadon, Cachère ?

Je souhaiterais savoir si l'espadon est Cachère ou pas, et les raisons ?

Réponse de Rav Avraham Garcia

Bien que beaucoup de grands décisionnaires le permettent, et c'est ainsi que tranche le *Kaf Ha'haim* (*Yoré D'é'a* 83, 8) en précisant que bien que celui-ci ne possède pas d'écaillles, il reste Cachère car il perd ces dernières lorsqu'on le sort de l'eau, de nos jours, puisque nous avons beaucoup de mal à reconnaître les différentes espèces et que nous n'avons pas une *Massorèt* (transmission) claire à ce sujet, les décisionnaires nous demandent de nous abstenir (*Tsits Eliézer* 9, 40 et *Chévet Yéhouda* du Rav Yéhouda Ourdman tome 2, 5).

Repeindre la maison pendant les 3 semaines

Est-il autorisé de débuter et d'effectuer des travaux de peinture à la maison entre le 17 Tamouz et Roch 'Hodech Av ?

Réponse de Rav Gabriel Dayan

Apparemment, il s'agit de l'appartement dans lequel vous résidez. Jusqu'à *Roch 'Hodech* : cela est permis (d'après certains : seulement si les travaux sont nécessaires). A partir de *Roch 'Hodech* : il faut stopper les travaux, sauf s'il s'agit d'une situation où il n'est pas possible de résider dans la maison ou si c'est pour éviter une perte (*Kol Hamitabel Aléha*, p. 64, 4 et note 23 ; *Torat Hamo'adim*, 5, 19 ; *Piské Techouvot*, 551, 8, *Né'hamat Israël*, 11, 2).

Comment Balak a mérité d'enfanter Ruth ?

Quel est le mérite de Balak d'avoir comme fille Ruth, de qui sortira le *Machia'h* ?

Réponse de Rav Gabriel Dayan

Dans le Talmud Nazir 23b, Sota 47a et Sanhédrin 105b, nos Sages répondent à votre question.

Balak a construit 21 autels sur lesquels il offrit 42 sacrifices en l'honneur d'Hachem. Offrir un sacrifice à Hachem est une preuve de soumission et une reconnaissance du fait qu'il est le Tout-puissant. Il est vrai que ces sacrifices ont été offerts avec des intentions malveillantes et cruelles - afin de pouvoir maudire les *Bné Israël* et les faire disparaître -, mais Hachem le récompensa, tout de même, en étant l'ancêtre de Ruth, la mère de la dynastie royale de David car, après tout, ces sacrifices étaient une certaine preuve de sa "reconnaissance" de la grandeur de Hachem.

N.B. : Ruth n'était pas la fille de Balak mais l'une de ses descendantes. Voir les références susmentionnées et *Tossefot "Bat Béno"* sur Talmud Nazir 23b.

Cacheroute · Pureté familiale · Chabbath · Limoud · Deuil · Téchouva · Mariage · Yom Tov · Couple · Travail · etc...



Une équipe de Rabbanim répond à vos questions (halakha, judaïsme) du matin au soir, selon vos coutumes :



01.80.20.5000 (gratuit)



02.37.41.515 (gratuit)

www.torah-box.com/question



Torah-Box Magazine | n°154



Un rangement express



La grande synagogue, qui était aussi un *Beth Hamidrach*, était pleine de fidèles en ce Chabbath. Nombreux étaient également ceux qui avaient étudié, et les tables étaient chargées de livres et de *Sidourim*. A l'issue du Chabbath, le responsable considéra les centaines d'ouvrages qui l'attendaient et il ne savait par où commencer : comment pourrait-il ranger tant de livres ?

Remarquant son embarras, un jeune s'approcha pour lui faire une proposition : "Je suis prêt à me charger du rangement de tous les *Sidourim*, *'Houmachim* et livres d'étude, à la condition toutefois que vous me payiez !

- Combien demandez-vous ? interrogea le responsable.

- Quatre cents shekels. Mais je promets en échange un travail parfait : la synagogue sera

impeccablement rangée..." Le responsable donna son accord.

Que fit le *Ba'hour* ? Il monta sur l'estrade, donna deux coups fermes, obtint le silence de l'assemblée et s'exclama : "Mes chers amis, qui suis-je pour prendre la parole face à un public composé de personnes bien plus importantes que moi ? Toutefois, veuillez m'excuser, mais je souhaiterais vous alerter à propos d'une grave lacune : à mon humble avis, l'aspect négligé dû à l'éparpillement de tous ces *Sidourim* et livres saints un peu partout, représente vraiment un '*Hilloul Hachem*..." Le jeune homme insista alors sur la gravité du mépris de l'honneur dû à un *Beth Hamidrach*, sur le privilège d'honorer les livres et les mérites revenant à ceux qui s'efforcent de remettre chaque ouvrage en place. "Allons, sanctifions ensemble le Nom d'Hachem ! Que chacun réunisse les livres se trouvant sur la table devant lui et les range à leur place dans les bibliothèques !"

Les nombreux fidèles présents répondirent positivement à l'appel du *Ba'hour* et, en quelques minutes seulement, la synagogue avait retrouvé un ordre impeccable !

Le jeune homme vint trouver le responsable : "Ainsi que nous l'avons convenu, vous me devez à présent quatre cents shekels pour le rangement de la synagogue..."

Le responsable n'en croyait pas ses oreilles. "Comment peux-tu exiger une telle rémunération pour un travail qui n'a finalement pas même duré sept minutes ? Sans compter que mon engagement ne s'appliquait évidemment pas au cas où ce seraient les fidèles eux-mêmes qui rangeront les livres..."

Le *Ba'hour* argua : "Qu'importe combien de temps cela a pris et comment j'ai rangé la pièce. Si le travail a été finalement réalisé convenablement, vous devez payer mon salaire !"

Qui a raison ?



Réponse du Rav Its'hak Zilberstein :

Le Talmud de Jérusalem rapporte (*Brakhot* 7, 2): trois cents *Nézirim* montèrent au Temple au temps de Rabbi Chim'on Ben Chéta'h. Chaque *Nazir* est redevable de trois sacrifices au terme de sa période d'abstinence : un '*Hatat*', un '*Ola*' et un '*Chlamim*'. Ils devaient donc à eux tous neuf cents sacrifices, mais étant pauvres, ils ne pouvaient se permettre d'acheter toutes ces bêtes.

Rabbi Chim'on trouva une dispense à la moitié de ces hommes, soit cent cinquante, et il délia [annula rétroactivement] leur vœu d'abstinence [les dégageant donc de leur devoir d'apporter ces sacrifices], mais il ne put trouver aucune dispense aux cent cinquante autres.

Il alla trouver le roi Yanaï et lui dit ainsi : "Je prends sur moi la moitié et vous prenez sur vous l'autre moitié, autrement dit vous payez les sacrifices de cent cinquante *Nézirim* et je m'occupe des sacrifices des autres !" Le roi lui fit effectivement parvenir quatre cent cinquante sacrifices (pour les cent cinquante *Nézirim*).

Plus tard, lorsque le roi apprit que Rabbi Chim'on Ben Chéta'h n'avait pas déboursé un seul centime, il se fâcha et l'interrogea, plein de fureur : "Pourquoi donc m'as-tu menti et t'es-tu moqué de moi ?" Rabbi Chim'on répondit : "Le verset de *Kohélét* (7, 12) n'affirme-t-il pas : "Car ainsi, on est sous la protection de la sagesse et sous la protection de l'argent ?" Vous, vous avez offert de votre argent quand moi, j'ai donné de ma sagesse en trouvant une dispense aux cent-cinquante qui n'ont pas dû apporter de sacrifice. Non, je ne vous ai pas trompé !"

A la lumière de ces propos, on pourrait avancer que, de la même manière que Rabbi Chim'on Ben Chéta'h a payé son dû "au moyen de sa sagesse", le *Ba'hour* dans le cadre de notre question a également rangé la synagogue "au moyen de sa sagesse", et le responsable lui devrait donc son salaire.

Il semble toutefois que même si l'administrateur doit payer, il y ait là le risque d'avoir "trompé"

l'assemblée. Le jeune homme avait demandé de l'aide aux fidèles pour marquer leur générosité et leur considération à l'égard des livres, alors qu'il avait son intérêt en tête. Il est fort probable que si elles avaient su qu'il percevrait pour cela une rémunération, une partie des personnes présentes ne se seraient pas attelées à la tâche, pensant peut-être : "Allons-nous réellement travailler pour que lui récolte finalement les bénéfices de nos efforts ?"

Lorsque j'ai présenté ces données au Rav Nissim Karéltz, il a affirmé qu'en cas de tromperie des fidèles, le jeune homme ne peut prétendre à une rémunération de l'administrateur, qui ne s'est pas engagé à payer un subterfuge !

Rav Its'hak Zilberstein

Pour égayer votre table de Chabbath, commandez sans plus attendre les livres A'hat Chaalti, volume 1, 2 ou 3 au : 02.37.41.515 ou www.torah-box.com/editions

The advertisement features the 'OXYGEN' logo with the tagline 'CONFORT - ÉCONOMIE & SANTÉ'. It highlights 'RESPIREZ L'ESPRIT TRANQUILLE' and 'INSTALLATION - DÉPANNAGE - MAINTENANCE'. A man is shown sitting on a sofa in a living room, using a remote control to operate an air conditioning unit mounted on the wall above a television. Logos for '30 ans GARANTIE' and 'Meilleur prix GARANTI' are displayed. The service offers 'CLIMATISATION' and 'CHAUFFAGE'. Contact information includes 'oxygene.groups@gmail.com' and 'Yehiel : 050-710-1803 / 02-674-5869'. A 'FORFAIT ENTRETIEN CLIMATISATION' starting at 'A PARTIR DE 39[€] / MOIS' is advertised. The bottom of the ad lists various brand logos: Daikin, Tadiran, Samsung, and Family.





Gâteau aux pommes de Nonna Luigina

Comme tous les gens de la Ligurie, Nonna Luigina était très économique et a donc développé des recettes qui requéraient des ingrédients riches en goût mais pauvres en coût et en gras, le tout pour un résultat savoureux !



Ingrédients



- 1 cuil. à soupe de beurre ou de margarine (pour beurrer le plat)
- 5 pommes pelées et débitées en fines tranches
- Le jus d'1 citron
- 110 g de sucre
- 1 pincée de cannelle
- 1 gros œuf
- 150 g de farine
- $\frac{1}{2}$ sachet de levure chimique
- 85 ml de lait ou de lait végétal
- 125 ml de crème liquide (facultatif)



Pour 6 personnes



Temps de préparation : 15mn



Temps de cuisson : 40 min



Difficulté : Facile

Réalisation

- Préchauffez le four à 205°C. Beurrez votre moule à gâteau.

- Déposez les tranches de pomme dans un bol avec le jus de citron, 1 cuillère de sucre et la cannelle. Réservez.

- Dans un autre bol, battez l'œuf avec le reste de sucre, puis ajoutez la farine et la levure chimique en remuant bien. Ajoutez encore le zeste de citron et le lait, en mélangeant bien pour obtenir une pâte homogène. Incorporez les 2/3 des pommes dans ce mélange et versez dans le moule. Déposez le reste des pommes avec leur jus sur le dessus.

- Enfournez au centre du four pour 40 min. Vérifiez la cuisson à l'aide d'un cure-dent ou d'un couteau. Laissez tiédir au moins 1h avant de servir.

- Au moment de servir, arrosez le gâteau de crème si désiré.

Bon appétit !

SOS Cuisine





3 bonnes blagues & un Rebus !



Ch'ha rentre de l'école et dit à son père le cœur rempli de joie et de fierté : "Papa j'ai eu 20 !".

Son père, ému aux larmes, s'empresse de lui demander en quelle matière il a pu si bien excellé. Ce à quoi Ch'ha répond : "3 en Histoire, 8 en Français et 9 en Maths !"

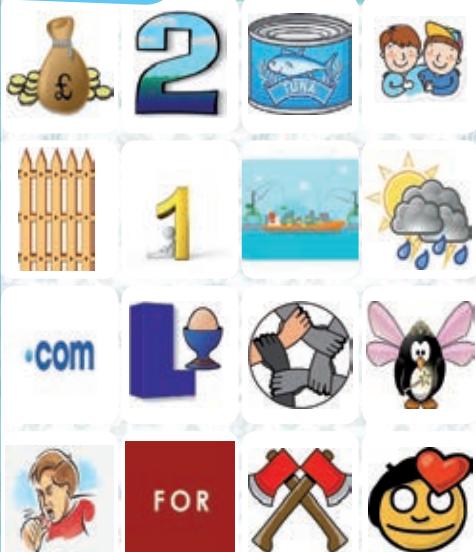
La maîtresse demande à Ch'ha de lui citer dix animaux africains. Plein d'assurance, Ch'ha répond : "La girafe, l'éléphant et... 8 lions !"

Ch'ha rentre à la maison après sa première journée à l'école. Sa maman lui dit : "Alors Ch'ha, tu as appris beaucoup de choses aujourd'hui ?

- Pas assez en tout cas, ils veulent que j'y retourne demain."

Rebus

Par Chlomo Kessous



Fait tout pour Hackem

L'argent de ton ami doit est important comme le tien et



Prions pour la guérison complète de

Josette
bat Gilberte

Marcel
Youssef
ben Allegrine

Ruthy Haya
ben Zaïra

Haya Evy
Perla bat
Laury Mazal

Rivka
bat Helene

Clément
Pinhas ben
Camouna

Rivka
bat Sara

William Meir
ben Marcelle
Mazal

Madeleine
bat 'Hava

Mordehai
ben Jamila

Ytshak
Jacques
ben Juliette

Sarah Eden
bat Haviva

Messaouda
bat Leonie

Meir
ben Gracia

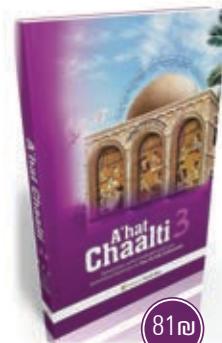
Simha
bat Myriam

Vous connaissez un malade ? Envoyez-nous son nom
www.torah-box.com/refoua-chelema



Editions Torah-Box
présente

A'HAT CHAALTI 3



81₪

Après les tomes 1 & 2 qui ont connu un succès fulgurant, les Editions Torah-Box ont la joie de vous présenter le livre "A'hat Chaalti 3", véritable best-seller en Israël !

Dans une génération où les nouvelles technologies et leurs attraits ont hélas réussi à balayer l'intérêt de certains pour l'étude de notre sainte Torah, le

Rav Zylberstein, gendre du Rav Yossef Chalom Elyashiv et beau-frère du Rav 'Haim Kanievsky, a trouvé un recours imparable : nous faire partager les problématiques halakhiques les plus singulières et passionnantes qu'il ait eu à résoudre à l'aune des textes de nos Sages !

Commandez dès maintenant !

1 Internet (carte bancaire) www.torah-box.com/editions

2 Téléphone 01.80.91.62.21 (France) - 077.466.03.32 (Israël)



Torah-Box Magazine n°154

**LIVRAISON
GRATUITE**



Pains frais
Viennoiseries
Fromage français
à la coupe
Gâteaux pur beurre

ORGANISATION DE
PETITS DEJEUNER
BRIT MILAH
BAR MITSVAH
BRUNCH

FORMULE CHAQUE JOUR
Café + Viennoiserie



18SH



**NOUVEAU POINT DE VENTE
SUR TALPIOT
HALAVI ET PARVÉ**



Épicerie
Vin français et autres
Salades maison
pour Chabbat

Sélection Parvè
Tarama, Boutargue
Saumon fumé
ou mariné
de premier choix



**SPÉCIAL
PETIT
DÉJEUNER**



YAD HAROUTSIM 16 TALPIOT. JÉRUSALEM HALAVI ET PARVÉ
 02-66 31 353 / EMEK REFAIM 32. JÉRUSALEM HALAVI

Perle de la semaine par Torah-Box

**"Il y a en chaque être quelque chose de précieux qui ne se trouve
en nul autre." (Rav Pin'has de Koritz)**